



Sommaire

- I. Objectifs pédagogiques
- II. Public visé & pré-requis
- III. Durée
- IV. Moyens pédagogiques & techniques
- V. Contenu de la formation
- VI. Evaluation & suivi
- VII. Formateurs
- VIII. Tarifs
- IX. Accessibilité aux personnes handicapées
- X. Modalités & délais d'accès
- XI. Informations complémentaires

I. Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Consolider les connaissances du collaborateur sur l'utilisation des moyens d'extinctions et de secours dans l'entreprise ;
- Connaître les consignes de sécurité incendie propres à l'entreprise ;
- Savoir identifier la nature d'un feu et être capable d'utiliser l'agent extincteur approprié ;
- Savoir identifier les moyens d'extinctions et de s'assurer de leur bon état et de leur accessibilité ;

I. Objectifs pédagogiques (Suite)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de : (Suite)

- Savoir utiliser les moyens d'extinctions à sa disposition dans l'entreprise ;
- Savoir alerter, ou faire alerter, les services de secours, les accueillir et les diriger.

II. Public visé & pré-requis

Public visé :

La formation « Manipulation d'Extincteur - Recyclage » est destinée à l'ensemble des personnels de l'entreprise.

Pré-requis :

Il est nécessaire d'avoir suivi la formation initiale pour pouvoir participer au recyclage.

Nous évaluons les connaissances du stagiaire à travers un questionnaire d'entrée lors de l'inscription.

III. Durée

La durée de l'action de formation est de « 0.5 Journée » soit « 3 heures 30 ».

IV. Moyens pédagogiques & techniques

Moyens pédagogiques :

Notre pédagogie sera basée sur une alternance en apport théorique et mise en situation pratique.

Nous utiliserons un vidéoprojecteur, un paper-board, un support de formation de diaporama numérique ainsi que des supports numériques de travail (Sources Journal Officiel de la République Française, INRS, Code du Travail).

Des temps d'échanges avec le formateur seront régulièrement mis en place.

Moyens techniques :

- Extincteurs Eau Pulvérisée ;
- Extincteur CO2 ;
- Bac à Feu écologique ;
- Bouteille de Gaz ;
- Zone dégagée pour la pratique (parking).

V. Contenu de la formation

Jour 1 - Matin - 9 h 00 à 12 h 30 :

Séquence 1 : « Présentation » :

Partie 1 - Présentation des stagiaires et du formateur

Partie 2 - Présentation des objectifs, du programme et de l'organisation de la formation

Partie 3 - Questions et attentes des stagiaires

Séquence 2 : « Formation Théorique » :

Chapitre 1 - Présentation Réglementaire

Chapitre 2 - La Théorie du Feu

Chapitre 2 - Partie 1 : Définition du Feu

Chapitre 2 - Partie 2 : Le Triangle du Feu

Chapitre 2 - Partie 3 : Les Classes de Feu

Chapitre 2 - Partie 4 : Les Modes de Propagation

Chapitre 3 - Le Feu et ses Conséquences

Chapitre 3 - Partie 1 : Vitesse de Propagation

Chapitre 3 - Partie 2 : Les Causes de Feu

Chapitre 3 - Partie 3 : Les Conséquences

Chapitre 4 - Les Modes d'Extinctions

Chapitre 4 - Partie 1 : Dispersion

Chapitre 4 - Partie 2 : Soufflage

Chapitre 4 - Partie 3 : Refroidissement

Chapitre 4 - Partie 4 : Etouffement

Chapitre 4 - Partie 5 : Par Coupure du Courant Electrique

Chapitre 4 - Partie 6 : Obstruction ou Fermeture d'un Robinet

Chapitre 4 - Partie 7 : Réduction de la Part du Feu

Chapitre 5 - Les Agents Extincteurs

Chapitre 5 - Partie 1 : L'eau & l'Eau avec Additif

Chapitre 5 - Partie 2 : Les Poudres

Chapitre 5 - Partie 3 : Le CO2

Chapitre 5 - Partie 4 : Tableau Récapitulatif

Chapitre 6 - Les Moyens d'Extinctions

Chapitre 6 - Partie 1 : Définitions & Nomenclatures

Chapitre 6 - Partie 2 : Les Extincteurs - à Pression Permanente

Chapitre 6 - Partie 2 : Les Extincteurs - à Pression Auxiliaire

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

V. Contenu de la formation (Suite)

Jour 1 - Matin - 9 h 00 à 12 h 30 : (Suite)

Séquence 2 : « Formation Théorique » : (Suite)

Chapitre 6 - Les Moyens d'Extinctions (Suite)

Chapitre 6 - Partie 3 : Tech. Communes d'Utilisation des Extincteurs

Chapitre 6 - Partie 4 : Portées Efficaces des Extincteurs

Chapitre 6 - Partie 5 : Autonomie des Extincteurs

Chapitre 6 - Partie 6 : Le Robinet d'Incendie Armé

Chapitre 7 - Les Consignes de Sécurité Incendie

Chapitre 7 - Partie 1 : Alerter ou Faire Alerter

Chapitre 7 - Partie 2 : Conduite à Tenir en Cas d'Incendie

Séquence 3 : « Formation Pratique » :

Partie 1 - Le matériel et les outils :

Sous - Partie 1 : Présentation du matériels et des outils

Sous - Partie 2 : Utilisation du matériels et des outils

Partie 2 - Mise en situation :

Sous - Partie 1 : Visite du Site, Repérage des Moyens d'Extinctions

Sous - Partie 2 : Manip. d'Extincteurs Eau Pulvérisée & CO2 sur Bac à Feu Ecologique

Sous - Partie 3 : Manipulation des Robinets Incendie Armé (Si Présent dans l'Entreprise)

Séquence 4 : « Evaluation sur la validation des acquis » :

Partie 1 - Evaluation Théorique (QCM : 20 Minutes) :

Partie 2 - Correction de l'Evaluation Théorique avec le formateur

Séquence 5 : « Evaluation de la formation » :

Partie 1 - Questions et retour sur le programme déroulé et les objectifs annoncés

Partie 2 - Evaluation individuelle à chaud de la formation

Jour 1
Matin
3 Hrs ½

VI. Evaluation & suivi

Evaluation :

Les stagiaires seront évalués de façon informelle tout au long de la formation afin de vérifier notamment leurs aptitudes à :

- Repérer les moyens d'extinction dans l'entreprise ;
- Effectuer une vérification rapide du bon état et de l'accessibilité des moyens d'extinction ;
- Utiliser l'extincteur adapté selon la nature du feu ;
- Réagir de manière adaptée devant un départ de feu et réaliser une attaque appropriée de celui-ci avec un extincteur.

En fin de formation, le stagiaire passera une évaluation théorique de 20 minutes sous forme de QCM.

Suivi :

Une feuille d'émargement sera signée à la demi journée.

Un certificat de réalisation sera délivré au stagiaire en fin de formation.

VII. Formateurs

Nos formateurs sont des professionnels qualifiés et expérimentés du métier de la sécurité incendie.

L'organisme de formation dispose d'un processus de sélection et de désignation des formateurs en tenant compte des exigences en matière d'indépendance et d'impartialité ainsi que de leurs compétences.

L'organisme s'assure que ses formateurs détiennent une expérience professionnelle en lien avec le domaine de la sécurité incendie qui est à l'ordre du jour de l'examen.

Nous nous assurons de la qualification et du développement des connaissances et des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre nos prestations de formations à travers des entretiens professionnels, des formations continues des formateurs, des échanges de pratiques, des plans de développement des compétences,

VIII. Tarifs

Formation Inter Entreprise : Tarif par Personne : 90 € *

Formation Inter Entreprise : Tarif par Groupe : 350 € *

Formation Intra Entreprise : Tarif par Groupe : 350 € *

* Tarif € HT - Hors Taxes

IX. Accessibilité aux personnes handicapées

Notre organisme de formation tente de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir l'emploi et la formation conformément à la loi du 5 Septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel ».

Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins.

Pour toutes questions, merci de contacter Monsieur Julien TOURNIER par téléphone : 02.51.70.17.35 ou par mail : contact@naoned-formations.fr

X. Modalités & délais d'accès

Cette formation est dispensée en présentiel.

Afin de vous inscrire à notre formation, merci de contacter 14 jours avant le début de la formation : Monsieur Julien TOURNIER par téléphone : 02.51.70.17.35 ou par mail : contact@naoned-formations.fr pour que nous prenions le temps d'analyser vos besoins et d'évaluer les connaissances des stagiaires à travers un questionnaire d'entrée.

A votre demande, nous sommes en capacité d'ouvrir une session de formation sous 10 jours ouvrés.

Une fois ces étapes validées, nous vous adresserons (contrat ou convention de formation) et une convocation sera envoyée au stagiaire par mail une semaine avant le début de la formation.

En cas de subrogation de paiement, un accord du financeur doit nous être parvenu avec le début de la formation.

XI. Informations complémentaires

Dates & Sessions : Nous consulter : Par mail : contact@naoned-formations.fr

Par téléphone : 02.51.70.17.35

Ou sur notre site internet : <https://www.naoned-formations.fr>

Nombre de Stagiaires par Session : Le nombre de stagiaire minimum pour maintenir une session est fixée à 4.

Par ailleurs, le nombre de stagiaire maximum est établi à 15.